



NOTE EXPLICATIVE DE RESERVATION DES STANDS, TABLES, ESTRADE, GRILLES D'EXPO, BARRIERES DE VOIRIE, URNES ET ISOLOIRS

► Nous transmettre :

1. Un exemplaire de la convention signée.

2. Votre **attestation d'assurance** mentionnant la phrase, comme indiquée ci-dessous :

« RESPONSABILITE CIVILE DU FAIT DE DOMMAGES CAUSES AUX OBJETS CONFIES A L'ASSOCIATION EN VUE D'UNE MANIFESTATION DU, SACHANT QUE LE PRET DES STANDS, TABLES ET BANCS, ESTRADE, GRILLES D'EXPOSITION, BARRIERES DE VOIRIE, URNES, ISOLOIRS... EST DU.....AU ».



IL EST IMPORTANT D'AVOIR UNE RESPONSABILITE CIVILE COMPLETE POUR UTILISER LE MATERIEL EMPRUNTE

Caractéristiques du matériel :

- Valeur d'un stand : 615 € HT / Dimension 9m² - 3m x 3m
- Valeur des 8 tables/tréteaux et bancs : 200 € HT / Dimension 2.5m x 0.82m
- Valeur de l'estrade : 700 € HT
 - Dimension pliée : 25 panneaux de 1.20mx1.20m - 5 à 6 panneaux par pile
 - Dimension dépliée : 36m² (prévoir 2h de montage)
 - Hauteur mini : 60 cm
 - Hauteur maxi : 80 cm

3. le **chèque de caution** à l'ordre du Trésor Public



LA CONFIRMATION DE VOTRE RESERVATION SERA FAITE DES LA RECEPTION DE LA CAUTION A LA COMMUNE DE DURTAL ET DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE AVEC RESPONSABILITE CIVILE COMPLETE

► Signer la convention à l'arrivée et au départ du matériel emprunté pour certifier le parfait état du matériel (la signature est impérative pour vous renvoyer le chèque de caution).

► Prendre contact avec **Jérôme MARSAIS** au : **02.41.76.30.24** ou par mail **administration@ville-durtal.fr** afin de prendre RDV pour **retirer** le matériel.

RAPPEL : il est interdit de faire chauffer un appareil électrique sous les stands et la scène mobile, ni de faire du feu.